

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS DE MORMAL**

<u>NOMBRE DE MEMBRES</u>		
<u>En Exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
69	62	69
<b><u>DATE DE LA CONVOCATION</u></b> 13/10/2023		
<b><u>DATE D’AFFICHAGE</u></b>		
<b><u>DEPOT EN PREFECTURE</u></b>		
<b>Composition du bureau : fixation du nombre de vice-présidents</b>		

**SEANCE DU 19 OCTOBRE 2023**

L’an deux mil vingt-trois, le 19 octobre, à dix-sept heures, le conseil de la communauté de communes du Pays de Mormal s’est réuni en session ordinaire, au carré des saveurs à Maroilles, après convocation légale, sous la vice-présidence de Monsieur André FREHAUT.

**Etaient présent(e)s :** M.Philippe EUSTACHE, M.Henry-Louis BOURGOIS\*\*\*, M.René QUINZIN, M.Guillaume LESOURD\*\*\*\*, M.Dominique FONTAINE, Mme Danièle DRUESNES, Mme Delphine PERTUZON, M.Philippe SARRAUTE, M.André DUCARNE, M.Bertrand FLAMENT, M.Jean-Marie COUSIN, M.Christophe LEGROUX, Mme Pierrette GUIOST, Mme Hélène DUMORTIER, Mme Marie-Pierre SORIAUX, M.Gautier MEAUSOONE, M.Denis LEFEBVRE, M.Benoit GUIOST, Mme Carine FREHAUT, M.Alain GERARD, M.Frédéric CARRE, M.Luc BERTAUX, M.Nicolas RUTER, M.Yves LIENARD, M.Anthony VIENNE, M.Yohann LECERF, M.Stéphane LATOUCHE, M.François ERLEM, Mme Françoise DUPUITS, M.Francis DUPIRE, M.Jean-Philippe MICHEL, Mme Nathalie MONIER, Mme Marie-Sophie LESNE, M.Frédéric DEVILLERS\*\*, Mme Marie DUBOIS, M.Amar GOUGA, Mme Martine LECLERCQ, M.Jean-Claude BONNIN, M.Alain MICHAUX, M.Jean-Noël BRICHANT, M.Dominique QUINZIN, M.Frédéric ROMAIN, M.François RONCHIN, M.Jean-Louis BAUDEZ, Mme Valérie COCHEZ, M.Jean-Pierre MAZINGUE, Mme Roxane GHYS, M.Vincent DUSSART, M.David BEAUMONT, M.Jean-Baptiste GUIOT, M.Jean-Pierre NOEL, M.Pascal BLAIRON, M.Claude BLOMME, M.Patrick PIANA, M.Thierry SOSZYNSKI, M.Eric HIROUX, Mme Chantal JACMAIN, Mme Zahra GHEZZOU, M.André FREHAUT, M.Olivier YZANIC, Mme Catherine MOREL, M.Didier ROGEAU

**Etaient excusé(e)s et remplacé(e)s :** M.Georges BROXER, Mme Anita LEFEVRE,

**Etaient excusé(e)s ayant donné procuration :** Mme Francine CAUCHETEUX, Mme Chantal SCHWARTZ, Mme Nathalie VINCENT, Mme Alexandra LERCH, Mme Sabine KOLASA, Mme Catherine HENNEBERT, M.Freddy DOLPHIN

\* M.Freddy DOLPHIN a participé à partir du vote du 3<sup>ème</sup> vice-président, délibération 73-2023

\*\* M.Frédéric DEVILLERS a participé jusqu’au vote du 8<sup>ème</sup> vice-président, 2<sup>ème</sup> tour, délibération 73-2023

\*\*\* M.Henry-Louis BOURGOIS a participé jusqu’au vote du 4<sup>ème</sup> vice-président, délibération 73-2023

\*\*\*\* M.Guillaume LESOURD a participé jusqu’au vote du 9<sup>ème</sup> vice-président, délibération 73-2023.

## 72-2023.Objet : Composition du bureau : fixation du nombre de vice-présidents

Mes chers collègues,

Il est exposé au conseil communautaire ce qui suit :

Vu l'arrêté préfectoral en date du 23 octobre 2019, constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-2 ; L.5211-10 ;

Considérant que le nombre de Vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents ;

Considérant que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxièmes et troisièmes alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ;

**AYANT entendu l'exposé de son rapporteur,**

**Après avoir délibéré,**

**Le Conseil Communautaire par,**

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
60	2	7

**Décide :**

De fixer le nombre de vice-présidents à 9.

Fait et délibéré le 19 octobre 2023

Certifie exécutoire compte tenu :

- De la transmission en Sous-Préfecture le : **24 OCT. 2023**
- De la publication le : **24 OCT. 2023**

Le président  
Jean-Pierre MAZINGUE

le secrétaire  
David BEAUMONT


